

20241223 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/61879/pologne--le-gouvernement-adopte-une-loi-autorisant-la-suspension-temporaire-du-droit-dasile>

Grand angle



Des migrants à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, au village de Topilo le 3 juin 2024. Crédit : Reuters

Pologne : le gouvernement adopte une loi autorisant la suspension temporaire du droit d'asile

Par [Marlène Panara](#)

Le gouvernement du Premier ministre Donald Tusk a adopté la semaine dernière de nouvelles mesures durcissant l'accès à l'asile. Parmi elles figure la suspension du droit à la protection internationale pour une durée de 60 jours dans une zone précise du pays. La proposition doit encore être validée par le Parlement, contrôlé par le parti au pouvoir.

Un an après [son entrée en fonction](#), Donald Tusk durcit encore d'un cran sa politique migratoire. Le 18 décembre, son gouvernement a adopté une loi autorisant la suspension du droit d'asile pendant 60 jours, en cas "d'instrumentalisation" de l'immigration illégale, dans une zone précise du pays. Cette suspension pourra être prolongée pour une période de 60 jours supplémentaires, avec l'accord du Parlement.

Avant d'entrer en vigueur, le texte doit encore être validé par le Parlement - contrôlé par la coalition pro-européenne au pouvoir - puis signé par le président.

Soutien de l'UE

Depuis août 2021 et l'augmentation des arrivés de migrants via la frontière biélorusse, la Pologne comme l'Union européenne (UE) sont vent debout contre Minsk et son partenaire russe. Selon elles, la Russie et la Biélorussie mènent une "guerre hybride" en envoyant des migrants aux frontières européennes pour déstabiliser les États membres de l'UE.

Avec cette suspension temporaire du droit d'asile en cas "d'instrumentalisation", la Pologne pense donc pouvoir mettre un frein aux flux de migrants.



La frontière entre la Pologne et la Biélorussie, le 4 juin 2024. Crédit : Reuters

Suspendre l'accès à la protection est pourtant illégal au regard du droit international et de [la Convention de Genève](#), que la Pologne a signé en 1991. Mais pour Dorota Dakowska, professeure de sciences politiques à Sciences Po Aix, "le droit international pèse peu" face au soutien indéfectible de l'Union européenne au gouvernement polonais, explique-t-elle à InfoMigrants.

Le 11 décembre, [la Commission européenne a en effet donné son vert](#) à Varsovie. "En cas 'd'instrumentalisation' des migrants, les États membres peuvent exceptionnellement limiter l'exercice des droits fondamentaux, comme le droit d'asile", a tranché Henna Virkkunen, vice-présidente de la Commission en charge de la sécurité. Ces mesures doivent être "exceptionnelles, temporaires, proportionnées" et dans des cas clairement définis, a-t-elle insisté.

"Nous ne laisserons jamais les autocrates utiliser nos valeurs européennes contre nous", a abondé de son côté sur le réseau social X la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Le même jour, la Commission a annoncé le versement d'une enveloppe de 52 millions d'euros à Varsovie, pour soutenir la surveillance de ses frontières.

"Filtrage" des migrants

Pour Dorota Dakowska, ce blanc-seing n'est pas surprenant. "[Le pacte asile et migration voté par l'UE](#) durcit l'accès au droit d'asile de la même manière que Varsovie, notamment via les dispositifs de 'filtrage' des migrants aux frontières de l'UE".

Ce "filtrage" est en effet prévu pour les personnes statistiquement les moins susceptibles d'obtenir l'asile : elles seront hébergées dans des centres le temps que leur dossier soit examiné, de façon accélérée, dans le but de renvoyer les déboutées plus rapidement. Soit une grave entrave à la protection pour de nombreuses ONG : "Ces règlements permettent un examen expéditif des demandes d'asile, qui fait craindre une augmentation significative des violations des droits des demandeurs", s'insurgent France terre d'asile et Forum réfugiés dans [un communiqué](#).

Le 10 décembre, Human Rights Watch a exhorté la Pologne à "montrer l'exemple", alors que le pays prend la présidence du Conseil de l'UE en janvier.

Amnesty International s'est, elle, insurgé du caractère "clairement illégal" de cette décision. "Ces propositions mettent en danger les droits des personnes sollicitant l'asile. Elles pénalisent des personnes qui peuvent avoir été victimes de violence et de traite d'êtres

humains, ou attirées par duperie jusqu'aux frontières de l'UE", peut-on lire dans [un communiqué](#).

"Les gardes-frontières frappent" les migrants

Ce n'est pas la première fois que la Pologne prend des libertés avec le droit international pour empêcher les arrivées de migrants sur son territoire. En octobre 2021, [le Parlement a légalisé les refoulements d'exilés à la frontière](#). Cette pratique est pourtant interdite par l'article 33 de la Convention de Genève et par la Constitution polonaise elle-même.

A l'est de la Pologne, [ces "pushbacks" sont légion](#). Entre le 1er juillet 2023 et le 16 janvier 2024, 6 070 refoulements ont été perpétrés par les garde-frontières polonais, d'après les autorités. Et en fonction des agents, ces arrestations sont plus ou moins violentes. "Les migrants nous racontent souvent par exemple avoir été gazés juste après avoir été arrêtés, comme ça, sans raison", avait raconté à InfoMigrants Faustyn, du collectif Grupa Granica.

Azzedine, un jeune Soudanais installé aujourd'hui à Varsovie, a été ramené à huit reprises côté biélorusse, bien qu'il a, à chaque fois, demandé l'asile. "Les gardes-frontières frappent [les migrants], cassent les téléphones et nous aspergent de gaz dans les yeux, a-t-il expliqué. Je ne m'attendais pas à subir ça. Moi, je voulais juste fuir la guerre, et trouver un pays qui me protège".

D'autres décisions, légales mais tout aussi controversées, complètent cette politique migratoire, entamée sous le précédent gouvernement nationaliste Droit et Justice (PiS). En juillet 2024, le Parlement polonais a autorisé les forces de l'ordre déployées à la frontière biélorusse - soldats, garde-frontières, agents de police - [à tirer à balles réelles "de façon préventive"](#) ou en "situation de légitime défense" sur quiconque tenterait de violer la frontière.

"Ce gouvernement, qui se dit libéral, va plus loin que le précédent en matière de politique migratoire, constate Dorota Dakowska. Cela peut s'expliquer par des raisons purement électoralistes, mais cette stratégie s'inscrit aussi dans un contexte de droitisation en Europe. Restreindre le droit d'asile n'est pas une spécificité polonaise : il y a un an, le Parlement français votait la très restrictive loi Immigration".